



Année 2022-2023

Coût des formations formation initiale (hors apprentis)



CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS



CVEC

Obligation de s'acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus

- 95 € pour toutes les inscriptions
- Gratuit pour les boursiers
- Etudiants en accord d'échange exonérés (dans le cadre de la formation concernée par l'accord uniquement)

DROITS D'INSCRIPTION

Principes généraux



CALCUL DES DROITS

Outre le choix de la formation, les tarifs dépendent de plusieurs facteurs :

	Ingénieur	Master	Diplôme ECL	Doctorat
Nationalité étudiant	X	X		
Date de début du cursus	X			X
Date de soutenance de thèse				X
Date de début d'inscription dans l'enseignement supérieur français sans interruption de formation	X	X		
Accords entre établissements	X			X
Bourses du gouvernement français ou d'ambassades de France	X	X	X	

D'autres cas d'exonérations partielles ou totales existent.
A voir selon situations.

DIPLOMES NATIONAUX

Identifier les droits applicables

Tarif A

Non assujettis aux droits différenciés

- Etudiants ressortissants de l'EEE élargi (1)
- Doctorants, diplômés d'établissement
- Inscrits en 2018-2019 dans l'enseignement supérieur français ou centre de langues
- Réfugiés / protection subsidiaire
- Résidents de longue durée
- Domiciliés fiscaux >2 ans

Tarif B

Assujettis aux droits différenciés

- Autres situations

Exonérations possibles

(1) États de l'Union européenne, Norvège, Islande, Liechtenstein, Monaco, Andorre, Suisse, Québec

DROITS D'INSCRIPTION

Tarifs Centrale



TARIFS INGENIEURS (hors césure)

Début du cursus

	Avant 2018-19	En 2018-19	A partir de 2019-20
Elève français, ressortissant de l'EEE élargi ou assimilé	601 €	2 500 €	2 500 €
Elève étranger non ressortissant de l'EEE élargi	Tarif A : 601 € Tarif B : 3 770 €	2 500 €	Tarif A : 2 500 € Tarif B : 3 770 €

GRATUIT pour

- Les boursiers du gouvernement français,
- Les élèves venant dans le cadre d'un accord d'échanges les exonérant des droits d'inscription



TARIFS INGÉNIEURS

(césure)

Situation de l'étudiant	Césure sans certificat	Césure + CPECL	Césure + CCPMI	Césure + Dlab
Boursiers du Gouvernement Français (BCG)	gratuit	200 €	300 €	875 €
Elèves bénéficiant d'un accord d'échange	gratuit	400 €	600 €	875 €
Elèves de l'EEE élargi (hors BCG et accords) ou bénéficiant d'un régime dérogatoire	1 667 €	2 067 €	2 267 €	2 542 €
Autres élèves	2 513 €	2 913 €	3 313 €	3 388 €

TARIFS MASTERS

Tarif A

Plein tarif 243 €

Tarif réduit pour les élèves en double cursus ingénieur / master ⁽¹⁾ 159 €

Tarif B

Plein tarif 3770 €

Tarif réduit pour les élèves en double cursus ingénieur / master ⁽¹⁾ 2 513 €

GRATUIT pour

- Les boursiers du gouvernement français,
- Les élèves venant dans le cadre d'un accord d'échanges les exonérant des droits d'inscription (uniquement sur le programme d'échange)

Les étudiants du master Nano inscrits avant 2020-21 bénéficient du tarif A.

⁽¹⁾ Les élèves DESECL ne bénéficient pas du tarif réduit



TARIFS DOCTORAT

- Plein tarif 380 €
- Tarif réduit pour les débuts de thèse après le 01/03 253 €
- Gratuit pour les doctorants en cotutelle si précisé dans l'accord

AUTRES FORMATIONS

- Centrale Digital Lab 1 750 €
- Diplôme d'Etudes Supérieures de l'Ecole Centrale de Lyon *1 667 €*
- Certificat de formation à la recherche
 - 1 semestre 1 500 €
 - 2 semestres 3 000 €
- Parcours projet *1 500 €*

Les étudiants inscrits dans le cadre d'accords d'échanges sont exonérés de droits d'inscription.

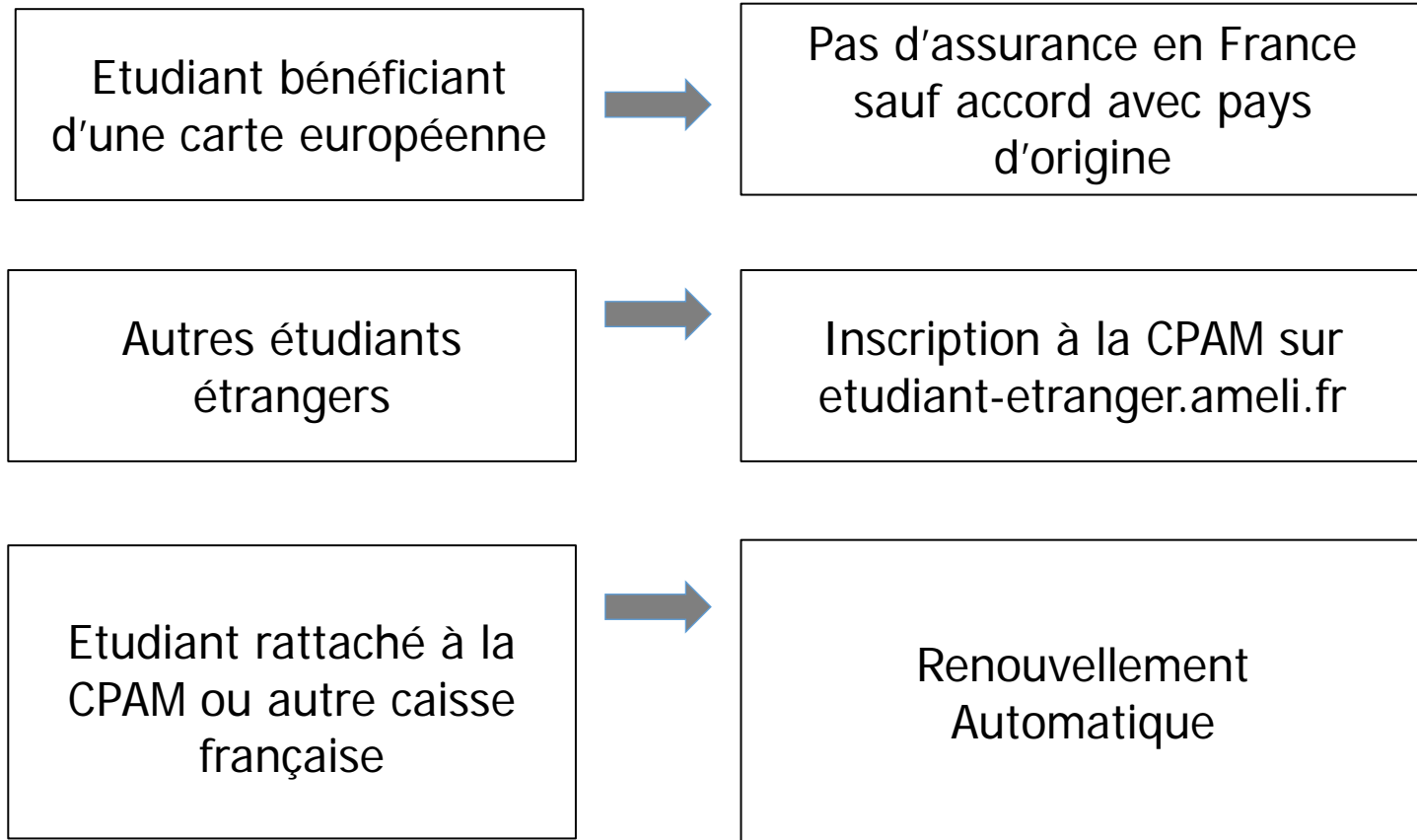
Ces formations ne permettent pas de bénéficier des Bourses du Gouvernement Français (BGF)



ASSURANCES



SECURITE SOCIALE



AUTRES ASSURANCES

- Assurance complémentaire santé ou « mutuelle »
Fortement conseillée
- Assurance responsabilité civile
Obligatoire

COUTS ANNEXES



COUTS ANNEXES

Outre les frais d'inscription, le coût de la vie en France peut être assez élevé. Nous invitons les étudiants et étudiantes à prendre en considération les éléments suivants avant de s'engager dans un cursus à Centrale :

- Les frais de vie courante restant à charge sont en moyenne de 1 000 € par mois (aides au logement déduites).
- Les frais de rentrée représentent en moyenne 1 200 € de dépenses supplémentaires.
- Les étudiant et étudiantes doivent disposer d'équipements informatiques.
- Il est précisé que les emplois étudiants ne peuvent à eux seuls financer ces études (emploi du temps et travail personnel exigeants...)



ÉCOLE
CENTRALE LYON

36, avenue Guy de Collongue 69130 Écully - France
+33 (0)4 72 18 60 00

www.ec-lyon.fr